



Camper – La Côte SA
Rue de l'Etraz 2
1196 Gland VD
Suisse

contact@camper-lacote.ch
Tél : 022 364 12 72
Mobile : 076 453 11 96

Conditions générales

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LA LOCATION DE CAMPING CARS

Le tarif comprend :

Le nettoyage extérieur de la carrosserie. Une place de parc pour votre voiture durant vos vacances (à vos risques, hors location longue durée). Assurance casco complète pour le véhicule de location (franchise Frs. 1'000.- par cas).

Gaz :

Deux bouteilles de 10,5 kg sont fournies avec chaque véhicule. Un forfait de CHF 60.- est perçu pour l'utilisation de la deuxième bouteille.

ASSURANCE DÉGÂTS :

Assurance responsabilité civile illimitée pour le véhicule (franchise Frs. 500.- par cas).

Incendie, bris de glace, et dégâts commis par le gibier sont assurés sans franchise. Les phares ne sont pas assurés. Y compris CHF 3'000.- effets de voyage à l'exception d'appareils informatisés (caméra, appareil photos, lecteur DVD, console de jeux, numéraire, supports de données, ordinateur portable, téléphone portable, etc.). Les dommages dus à la négligence du locataire sont exclus de l'assurance. Rapatriement du véhicule et frais de rapatriement jusqu'à Frs. 500.- par personne (sur présentation de justificatifs) en cas d'accident ou d'avaries graves.

Les frais de réparations dus à une panne à partir de CHF 50.- sont remboursés contre remise des quittances détaillées pour les réparations effectuées, uniquement avec notre accord préalable.

ASSURANCE ANNULATION : (RECOMMANDÉE) 3% DU PRIX DE LOCATION

Pour les cas de force majeure, avec certificat maladie, accident ou décès dans la famille (parents ou enfants).

Pour tous les autres cas, il sera tenu compte du tarif suivant :

Jusqu'à 61 jours avant le départ : 20% du prix de la location

De 60 à 31 jours avant le départ : 50% du prix de la location

De 30 à 10 jours avant le départ : 80% du prix de la location

Dès 9 jours avant le départ : 100% du prix de la location

Si le client ne souscrit pas à l'assurance annulation, la location sera facturée, en tout état de cause (y compris en cas de maladie), à 100%.



Camper – La Côte SA
Rue de l'Etraz 2
1196 Gland VD
Suisse

contact@camper-lacote.ch
Tél : 022 364 12 72
Mobile : 076 453 11 96

CONDUCTEUR :

Âge minimum 23 ans - Permis de conduire pour véhicules jusqu'à 3,5 tonnes (cat. B) depuis au moins 2 ans. Joindre au contrat une photocopie du permis. Le véhicule doit obligatoirement être conduit par une des personnes mentionnées dans ce contrat. Il est interdit d'effectuer des trajets contre rémunération, de sous-louer le véhicule à d'autres personnes et/ou de donner des cours de conduite.

PRISE EN CHARGE ET REMISE DU VÉHICULE :

Elles s'effectuent aux heures et jours mentionnés sur le présent contrat.

Sans accord de notre part, chaque heure supplémentaire sera facturée CHF 60.-.

Le locataire contrôlera l'huile, l'eau et la pression des pneus lors de chaque plein de carburant. Il est responsable du bon fonctionnement du véhicule et a l'obligation de signaler sans tarder tout dégât et défaut constaté.

Nous ne sommes pas responsables des désagréments causés par les diverses réparations (perte de temps, logement, etc).

Nous nous réservons le droit de procéder à des changements de véhicules avant le départ, sans préavis, pour causes imprévues telles que défauts, accidents, etc.

Le loueur ne prend aucune responsabilité envers le locataire pour des ennuis ou des pannes de tous genres provenant d'un accident ou d'un défaut, ou de ne pas pouvoir mettre, ou mis trop tard à disposition, le véhicule, pour des raisons imprévues.

Si le locataire ne peut pas rendre le véhicule (panne, accident, etc.) les frais supplémentaires qui ne sont pas remboursés par l'assurance rapatriement sont à sa charge.

Le camping-car doit être rendu avec le plein de diesel fait. Pour tout manquement, un forfait minimum de CHF 50.- sera perçu.

ACCIDENT :

Lors d'un accident, le locataire doit immédiatement aviser la police (117) et nos bureaux (0764531196). Il doit insister sur la délivrance d'un rapport de police. Le locataire ou le conducteur ne peut donner un aveu de faute, ni verbal, ni par écrit.

DÉGÂT INAPERÇU :

Si nous constatons un dégât caché ou inaperçu, après le bouclage du décompte de location, le loueur a le droit de régression sur celui qui l'a provoqué et le rend responsable.

FOR JURIDIQUE :

Pour tout litige découlant du présent contrat, le for juridique se trouve au domicile du loueur. Le locataire déclare expressément qu'il se soumettra aux décisions du for juridique précité, en renonçant au for juridique de son domicile.



Camper – La Côte SA
Rue de l'Etraz 2
1196 Gland VD
Suisse

contact@camper-lacote.ch
Tél : 022 364 12 72
Mobile : 076 453 11 96

CAUTION ET PAIEMENT :

En guise de caution, à la signature du contrat, le locataire doit faire bloquer un montant de Frs. 1'000.- sur une carte de crédit.

Ceci couvre partiellement les franchises des assurances RC et casco. Elle ne fait pas partie du prix de la location (s'ajoute donc au tarif proprement dit) et sera remboursée lors de la restitution du véhicule, sous réserve de dégâts ou d'accident. Le paiement de la location se fait au plus tard 30 jours avant la prise en charge du véhicule (cartes de crédit non acceptées).

LE NETTOYAGE INTÉRIEUR :

Le nettoyage intérieur n'est pas compris dans le prix de la location. Le locataire s'engage à restituer le véhicule dans le même état que lors de la prise en charge, soit parfaitement nettoyé. Il a également la possibilité de le faire nettoyer, contre paiement, dans nos ateliers.

Lors du retour, les WC et le réservoir d'eaux usées sont à vidanger par le client. A défaut, un montant de CHF 160.- sera perçu.

Un supplément sera perçu lorsque l'intérieur du véhicule est jugé très sale, lors du retour ou lorsque le nettoyage fait par le client est jugé insuffisant. La facture sera faite en fonction du nombre d'heures nécessaires.

La vaisselle est à rendre propre telle qu'elle l'était lors du départ. Les animaux sont interdits.

INFORMATION TARIFS SAISONS :

La haute saison commence le 25 juin 2021 et se termine le 20 août 2021
Les vacances scolaires d'automne sont considérées comme haute saison
Les longs week-ends sont considérés comme haute saison
Pâques - Ascension - Pentecôte - Jeûne Genevois - Jeûne Fédéral
La semaine s'étend du vendredi après-midi au vendredi matin suivant (6.5 jours/semaine)

Maximum 7'000km pour 4 semaines

Kilométrage supplémentaire : CHF 0.70/km

Montant total de la location payable au plus tard 1 mois avant le départ

Caution de CHF 1'000.- payable par carte de crédit ou cash lors du jour de la prise de location

Pas de location pendant la saison froide

Tous ces prix s'entendent TVA incluse. Sous réserve de modifications ou d'erreurs.
Gland, le 15 avril 2021.

Réservez online ou par téléphone :

www.camper-lacote.ch

Téléphone : 022 364 12 72

Mobile : 076 453 11 96